



POLE COMPETITIONS **PROCES – VERBAL** **COMMISSION FEMININES - FEMINISATION –** **DEVELOPPEMENT FOOT FEMININ**

REUNION ELECTRONIQUE DU 28 SEPTEMBRE 2021
PV N° 5

PRESENTS : MMES NOIR - MAURY –GARESTIER- MM. MONTANE – LIOBET - ROCHE - GORCE

Les décisions prises lors de cette réunion sont susceptibles d'appel devant la commission d'appel du District dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de la notification en application de l'article 30 des règlements généraux de la L.F.N.A et 188 à 190 des règlements généraux de la FFF. Ce délai est réduit à 2 jours pour les matches de Coupe et Challenge ainsi que lors des dernières journées de championnat (Art 30 des règlements de la L.F.N.A) toujours selon les dispositions des articles 188 et 190 des règlements généraux de la FFF.

FEMININES INTERDISTRICT A 11

Le 3ème tour de la Coupe de France se joue le 03/10/2021, le club d'EGLETONS étant qualifié et devant aussi jouer un match dans le championnat interdistrict féminin à 11 le même jour, En conséquence,

La commission a décidé de reporter le match EGLETONS-ST PANTALEON **à la date du 12 décembre 2021.**

La Présidente par intérim,

La secrétaire de séance,

Christelle NOIR

Muriel MAURY

Procès-verbal validé par le Secrétaire Général, Mounir SISSAOUI